

Des menaces intolérables contre la rédaction de France-Guyane

Le samedi 11 octobre, France-Guyane a mis en ligne sur son site un article annonçant l'arrestation, dans le cadre d'une affaire de trafic de stupéfiants, d'un basketteur professionnel guyanais évoluant dans un club de l'hexagone. Ce reportage a également été diffusé sur la page Facebook du média.

Dans une réaction à cet article, un internaute, visiblement mécontent que le nom du sportif interpellé soit rendu public, menace la rédaction de France-Guyane en ces termes : *"France Guyane, on va vous faire une Charlie Hebdo... (...) De toute façon ce que vous cherchez vous allez le trouver"*.

Le rédacteur en chef de France-Guyane a porté plainte le 13 octobre. Ces menaces *"visent clairement à intimider et à entraver le travail de la presse"*, a-t-il indiqué dans sa plainte.

Ces menaces sont indignes et intolérables.

Indignes, parce qu'en banalisant l'attentat du 7 janvier 2015, elles portent atteinte à la mémoire des douze victimes assassinées à "Charlie Hebdo". Comme si ce n'était qu'une péripétie qui pourrait se reproduire dès lors qu'un article de presse déplait à certains.

Ces menaces sont aussi intolérables, car elles visent à faire taire des journalistes, à les censurer en leur faisant peur.

La section de Guyane la 1ère du Syndicat National des Journalistes exprime sa solidarité et son soutien indéfectible aux confrères de France-Guyane.

Nous rappelons, une fois encore, que le droit à l'information est l'un des piliers de la démocratie.

Remire-Montjoly, le 17 octobre 2025

guyane



1



SNJ.GUYANE@FRANCETV.FR

Syndicat National des Journalistes
Maison France Télévisions - Bureau D 142
snj@francetv.fr - 01 56 22 88 28